

CONDITIONS GÉNÉRALES DU PROGRAMME ECOLAB3D

Les présentes conditions générales du Programme Ecolab3D (les « T&C du Programme »), notamment les Conditions Générales de Traitement des Données d'Ecolab intégrées dans les présentes pour référence et disponibles à l'adresse <https://www.ecolab.com/ecolab3dtandc> (dénommées par la suite comme les « DPA », acronyme de *Data Processing General Terms and Conditions*, et, collectivement avec les T&C du Programme, les « Conditions ») régissent l'utilisation de toutes les offres de services du ou des Programmes Ecolab3D, notamment le logiciel, la documentation et les sites Internet, applications mobiles ou autres propriétés interactives et le matériel connexe par le biais duquel le Programme Ecolab3D est fourni (collectivement et individuellement, le « Programme ») et qui sont rendus disponibles par Ecolab Inc. ou une ou plusieurs de ses filiales (« Ecolab », « nous », « notre » ou « nos »). Ces Conditions représentent un contrat entre vous et la ou les entités que vous représentez ou au nom desquelles vous avez l'autorité d'agir (« Client ») d'une part et Ecolab d'autre part (chacun étant une « Partie » et collectivement, les « Parties »). « Vous », « votre » ou « vos » signifient collectivement vous (la personne) et le Client qui achetez, accédez ou utilisez le Programme. Il peut exister des offres individuelles dans le Programme (chacune étant une « Offre ») qui justifient des conditions générales spécifiques à cette Offre et qui peuvent être différentes ou en supplément de ces Conditions (ces conditions différentes ou supplémentaires spécifiques à une Offre sont dénommées les « Conditions de l'Offre »). Ecolab fournira les Conditions de l'Offre qui s'appliquent à vous pour que vous les vérifiiez et les acceptiez au moment où l'Offre vous est faite. Si vous utilisez simultanément différentes Offres, vous serez soumis à ces Conditions et à chacune des Conditions de l'Offre applicables en même temps, mais les Conditions de l'Offre applicables à une Offre précise ne s'appliqueront à vous que concernant cette Offre spécifique et aucune autre Offre.

EN CLIQUANT SUR « J'ACCEPTÉ » DANS LE BAS DE CES CONDITIONS OU APRÈS AVOIR EU LA POSSIBILITÉ DE VÉRIFIER CES CONDITIONS PAR UN ACCÈS ÉLECTRONIQUE OU DE QUELQUE FAÇON QUE CE SOIT, VOUS CONFIRMEZ AVOIR LU ET ACCEPTER CES CONDITIONS ET VOUS DECLAREZ A ECOLAB QUE (I) VOUS AVEZ L'AUTORISATION DE SIGNER CES CONDITIONS EN VOTRE NOM ET AU NOM DU CLIENT, (II) VOUS ÊTES À TOUT MOMENT PENDANT VOTRE ACCÈS ET L'UTILISATION DU PROGRAMME UN UTILISATEUR AUTORISÉ DU CLIENT ET (III) LE CLIENT ET VOUS ACCEPTEZ D'ÊTRE LIÉS PAR CES CONDITIONS. SI VOUS N'ACCEPTÉZ PAS UNE DE CES CONDITIONS OU SI VOUS N'AVEZ PAS L'AUTORISATION DU CLIENT D'ACCEPTER CES CONDITIONS EN SON NOM, N'ACCÉDEZ PAS AU PROGRAMME ET NE L'UTILISEZ PAS.

Toutes les autres conditions générales contenues dans un bon de commande, une acceptation, une demande d'offre ou tout autre document ou toute autre communication de votre part qui sont différents ou en supplément des conditions définies dans les présentes sont expressément rejetées et ne seront pas contraignantes pour Ecolab.

Conformément à la Section 16(e) des T&C du Programme, Ecolab peut mettre ces Conditions à jour de temps à autre. Ecolab peut apporter des modifications à tout Programme à son entière discrétion, à condition que ces modifications n'aient pas une incidence négative importante pour les fonctionnalités du Programme.

1. Quelques définitions. Les termes en lettres capitales ont la définition qui leur est donnée dans les présentes.
 - a. « **Filiale** » signifie une entité qui possède ou contrôle, est possédée ou contrôlée par ou est sous contrôle ou propriété communs d'une Partie, où le contrôle est défini comme étant la possession, directement ou indirectement, du pouvoir de diriger ou de causer la direction de la gestion et des politiques d'une entité, que ce soit par la propriété des droits de vote, par contrat ou de quelque façon que ce soit.
 - b. « **Loi en vigueur** » signifie toutes les lois, ordonnances, règles, directives, circulaires administratives, recommandations prudentielles et réglementations de quelque sorte que ce soit de toute autorité gouvernementale au sein des juridictions applicables à une Partie, y compris, mais sans s'y limiter, les Lois relatives aux exportations en vigueur.
 - c. « **Utilisateur autorisé** » signifie une personne autorisée à utiliser le Programme conformément aux présentes T&C du Programme, en tant que responsable, directeur, collaborateur, travailleur occasionnel, sous-traitant indépendant, agent ou autre personne désignée par le

Client, à condition que tous les frais correspondants à l'accès et l'utilisation du Programme par cet Utilisateur autorisé soient payés par Ecolab, conformément aux T&C du Programme.

- d. « **Données du Client** » signifient tous les données, informations et/ou matériel fournis ou rendus disponibles par ou au nom du Client à Ecolab pour qu'il l'utilise en lien avec le Programme.
- e. « **Données dérivées** » signifie (i) les Données du Client qui ont été traitées, anonymisées, agrégées et/ou manipulées par ou au nom d'Ecolab à un degré tel qu'elles ne peuvent pas être identifiées par inspection visuelle comme provenant directement des Données du Client et (ii) toutes les informations ou connaissances dérivées par ou au nom d'Ecolab en lien avec le Programme.
- f. « **Documentation** » signifie toute la documentation et tout le matériel officiels publiés ou fournis par écrit pas Ecolab en lien avec le Logiciel, ce qui inclut les manuels d'utilisateur, les fichiers d'aide et tous les autres instructions, spécifications, documents et matériaux décrivant la fonctionnalité, l'installation, les essais, le fonctionnement, l'utilisation, l'entretien, l'assistance, les fonctionnalités techniques ou les exigences du Logiciel.
- g. « **Droits de propriété intellectuelle** » signifie tous les droits de propriété intellectuelle en vertu du droit écrit ou du droit commun dans le monde, incluant, sans s'y limiter, tous : (i) les droits de brevet (y compris les demandes et divulgations de brevets), (ii) les copyrights enregistrés ou non (notamment les droits sur les logiciels, notamment le code source et le code objet), (iii) les droits de marque et de nom commercial enregistrés ou non et (iv) les droits de secret commercial.
- h. « **Emploi prévu** » signifie les fins du Logiciel expressément définies dans toute Documentation.
- i. « **Emplacements sous licence** » signifient les emplacements des installations du Client détenteur de licence, tels qu'identifiés dans un accord.
- j. « **Logiciel** » signifie le ou les programmes de logiciels détenus en propriété ou sous licence par Ecolab et toutes les mises à jour, mises à niveau, perfectionnements, publications, améliorations et toutes les autres adaptations ou modifications apportées à ces programmes de logiciels qui sont fournis par Ecolab au Client.

2. Licence du programme et création du compte.

- a. **Licence du programme.** Pendant la Durée (telle que définie dans les présentes), Ecolab octroie au Client une licence non exclusive, limitée, non transférable, non cessible, sans possibilité de sous-licence et révoque pour accéder au Programme et l'utiliser. La Documentation qui l'accompagne est uniquement destinée aux affaires internes du Client, conformément à l'Emploi prévu aux Emplacements sous licence (la « Licence »).
- b. **Visiteurs et création de compte.** Vous pouvez visiter certaines sections publiques du Programme, notamment les sections publiques d'un site Internet associé à un Programme, sans vous identifier ou fournir d'informations à caractère personnel. Afin d'accéder à une partie ou à la totalité des fonctionnalités d'un Programme, vous devez vous enregistrer dans le Programme en tant qu'Utilisateur autorisé et sélectionner un nom d'utilisateur et un mot de passe pour créer un compte (« Compte »). En créant et enregistrant un Compte, vous déclarez et garantissez que toutes les informations fournies sont vraies et exactes. En plus de fournir des informations à votre sujet selon les indications du Client, vous pouvez demander à définir des Utilisateurs autorisés du Programme supplémentaires au nom du Client, à condition que le Client ait donné son autorisation, en fournissant des informations sur ces Utilisateurs autorisés directement à Ecolab. Vous pouvez également diriger chaque Utilisateur

autorisé vers le Programme pour qu'il crée son propre Compte. Si vous fournissez des informations sur les Utilisateurs autorisés directement à Ecolab, vous déclarez par la présente que vous avez tous les droits, autorisations et consentements nécessaires concernant ces informations sur les Utilisateurs autorisés et le Client (« Données de l'Utilisateur autorisé »). Le Client est responsable des actions de tous ces Utilisateurs autorisés dans le Programme. Toutes les informations du Compte et les données de tous les Utilisateurs autorisés fournies à Ecolab doivent être vraies, exactes, à jour et complètes à tout moment. Les Utilisateurs autorisés sont responsables de la mise à jour de leurs données si nécessaires et de manière opportune pour assurer leur exactitude et leur intégralité. En fournissant les informations de votre Compte et les données des Utilisateurs autorisés à Ecolab, vous autorisez Ecolab et ses Filiales, sous-traitants et fournisseurs à utiliser, copier, concéder des sous-licences et divulguer toutes les informations du Compte et les données des Utilisateurs autorisés (i) dans le cadre de la fourniture du Programme telle que décrite dans ces Conditions, (ii) dans la mesure requise par la législation applicable ou un ordre valide émis par un tribunal ou une agence gouvernementale d'une juridiction compétente (un « Ordre juridique »), (iii) si nécessaire pour faire appliquer ces Conditions et/ou protéger les droits d'Ecolab ou de toute autre partie, (iv) sous une forme agrégée qui n'inclut pas de données d'identification et (v) dans la mesure permise par les DPA ou un avis de protection de la vie privée du Programme associé (le cas échéant).

- c. **Comptes d'Utilisateurs autorisés.** Vous ne pouvez pas avoir plus d'un (1) Compte sans l'autorisation écrite préalable d'Ecolab. Vous devez accéder au Programme et aux parties non publiques du Programme uniquement par le biais de votre Compte. Vous ne pouvez pas transférer Votre Compte à qui que ce soit sans le consentement écrit préalable expresse d'Ecolab. Le Client assurera la sécurité de tous les mots de passe et noms d'utilisateur par le biais de son personnel et des Utilisateurs autorisés du Programme. Le Client a la responsabilité de l'entreprise du contrôle des accès (y compris de la cessation de l'accès) en lien avec son utilisation du Programme et celle de ses Utilisateurs autorisés. Le Client avertira Ecolab rapidement s'il découvre ou soupçonne une violation de la sécurité, un accès ou une utilisation non autorisée du Programme, l'utilisation d'un compte pour accéder au Programme ou l'accès non autorisé à des mots de passe ou noms d'utilisateur. Vous acceptez d'assumer l'entière responsabilité des actions liées à votre Compte ainsi que tous les frais et/ou dépenses encourus en lien avec l'utilisation de Votre Compte, qu'ils soient autorisés ou non.
- d. **Contenu de l'Utilisateur autorisé.** Vous pouvez générer, fournir ou de quelque façon que ce soit rendre disponible sur ou par le biais du Programme du contenu ou du matériel, incluant, mais sans s'y limiter, le contenu qui peut être considéré comme des Données du Client (« Contenu de l'Utilisateur »). La responsabilité du Contenu de l'Utilisateur incombe exclusivement à l'Utilisateur autorisé qui a soumis ce Contenu de l'Utilisateur. Ecolab ne contrôle pas le Contenu de l'Utilisateur généré ou fourni par les Utilisateurs autorisés et n'est en aucune façon responsable du Contenu de l'Utilisateur rendu disponible par le biais du Programme. Ecolab n'approuve le Contenu d'aucun Utilisateur et ne garantit pas l'intégrité, la véracité, l'exactitude ou la qualité d'un Contenu d'un Utilisateur. Le Client et Vous acceptez qu'Ecolab décline toute responsabilité en cas de perte ou de dommage de quelque sorte que ce soit découlant de la disponibilité, de l'accès et/ou de l'utilisation du Contenu d'un Utilisateur. Vous acceptez en outre que le Contenu de l'Utilisateur que vous générez ou fournissez par le biais du Programme doive être véridique et non trompeur. Le Client et Vous octroyez par la présente à Ecolab une licence non exclusive, perpétuelle, irrévocable, sans droit d'auteur, entièrement payée et mondiale (qui inclut le droit à concéder des sous-licences à plusieurs niveaux) pour utiliser, reproduire, traiter, adapter, utiliser publiquement, afficher publiquement, modifier, préparer des travaux dérivés, publier, transmettre et distribuer Votre Contenu de l'Utilisateur ou toute partie de celui-ci sous quelque forme que ce soit, sur n'importe quel support ou selon n'importe quelle méthode de distribution connue à l'heure actuelle ou qui existera, sera connue ou mise au point à l'avenir et autorisez d'autres personnes à utiliser le Contenu de l'Utilisateur. Vous déclarez par la présente que vous avez obtenu tous les droits, autorisations et consentements nécessaires du Client et de tous les tiers concernés

relatifs au Contenu de l'Utilisateur que vous soumettez, incluant, sans s'y limiter, l'octroi des droits de la présente Section 2(d) à Ecolab. Le Client et Vous acceptez de ne pas soumettre de Contenu de l'Utilisateur qui : (i) peut créer ou crée un risque de préjudice, blessure, décès, invalidité ou autre perte ou dommage à des personnes ou propriétés, (ii) contient des informations ou du contenu que vous n'avez pas le droit de rendre disponible en vertu de quelque loi ou relation contractuelle ou fiduciaire que ce soit ou (ii) contient des informations ou du contenu que vous savez être incorrects ou obsolètes. Le Client et Vous acceptez que le Contenu de tout Utilisateur que vous téléchargez ne viole et ne violera pas les droits de tiers quels qu'ils soient, ce qui inclut, sans s'y limiter, tous les droits de propriété intellectuelle ou de protection de la vie privée. Ecolab se réserve le droit, mais n'a aucune obligation, de rejeter et/ou supprimer tout Contenu de l'Utilisateur qu'il pense, à sa seule discrétion, violer ces dispositions. Si vous pensez que votre travail est l'objet d'une violation des droits de propriété intellectuelle et apparaît dans le Programme ou le Contenu de l'Utilisateur, veuillez lire notre Politique relative à la violation des droits de marque commerciale et de copyright qui se trouve à l'adresse <https://www.ecolab.com/dmca> et qui est intégrée aux présentes à titre de référence.

3. Systèmes du Client, Identifiants de l'Utilisateur autorisé, Données du Client et Conformité aux Lois sur les exportations.

a. **Systèmes du Client.** Le Client sera le seul responsable de la fourniture du matériel et la connexion à Internet pour accéder au Programme ainsi que de la conformité aux exigences techniques d'Ecolab pour le chargement des Données du Client. Ecolab ne sera en aucune façon responsable du matériel fourni par le Client ou par quelque tiers que ce soit et le Client sera la seule Partie responsable de l'assistance et de l'entretien de son propre matériel. Le Programme d'Ecolab peut ne pas être compatible avec le matériel du Client ou du tiers. Le Client reconnaît et accepte qu'Ecolab n'a pas l'obligation de modifier le Programme ou la fourniture du Programme pour le rendre compatible avec le matériel du Client ou du tiers. Le client devra à tout moment : (a) configurer, maintenir et exécuter en bon état la totalité de l'infrastructure de technologie de l'information, ce qui inclut les ordinateurs, logiciels, matériels, bases de données, systèmes électroniques (y compris les systèmes de gestion des bases de données) et les réseaux, qu'ils soient opérés directement par le Client ou par le biais de services de tiers (« Systèmes du client ») sur laquelle ou par le biais de laquelle l'accès au Programme ou son utilisation sont permis, (b) coopérer et assister Ecolab dans toute demande raisonnable d'Ecolab pour lui permettre d'exercer ses droits et de remplir ses obligations en vertu de ces Conditions et (c) s'assurer que l'utilisation du Programme est destinée uniquement à l'environnement du Client et se fait conformément aux lois en vigueur, à la Documentation et à toutes les autres exigences en vigueur, notamment les obligations du Client conformément au DPA. Le Client doit utiliser toutes les mesures de contrôle physique, administratif et technique, les procédures de sécurité et toutes les autres mesures de protection nécessaire pour, conformément aux présentes Conditions : (a) administrer en toute sécurité la distribution et l'utilisation du Programme et protéger le Programme contre tous les accès ou utilisation non autorisés et (b) contrôler le contenu et l'utilisation des Données du Client, notamment le téléchargement ou toute autre disposition des Données du Client pour le traitement par le Programme. Ecolab décline toute responsabilité relative à la sécurité du réseau, du matériel et des systèmes informatiques du Client, incluant, sans s'y limiter, toute violation possible, suspectée ou réelle des défenses physiques ou informatiques du Client et toute divulgation conséquente de données du Client ou de son personnel. Le Client est le seul responsable de toutes les procédures de sécurité raisonnables relatives à l'accès à son matériel, ses systèmes et les Données du Client en lien avec l'utilisation du Programme. Ecolab a le droit à tout moment de cesser ou suspendre l'accès de tout Utilisateur autorisé ou du Client si Ecolab pense en toute bonne foi qu'une telle cessation ou suspension est nécessaire pour la sécurité, l'intégrité ou l'accessibilité du Programme ou du réseau d'Ecolab. Le Client accepte d'indemniser et de tenir Ecolab et ses Filiales indemnes de toute plainte liée à ce qui suit.

b. **Données du Client et Protection des données.** Il est de la seule responsabilité du Client de s'assurer que les Données du Client ne violent aucun droit de propriété intellectuelle, ne

violent aucune loi en vigueur ou les conditions d'un accord, ce qui inclut, sans s'y limiter, toutes les conditions associées à la protection des données.

- c. **Conformité à la législation sur les exportations.** Chaque Partie doit (a) se conformer à toute législation en vigueur administrée par le U.S. Commerce Department Bureau of Industry and Security, le U.S. Treasury Office of Foreign Assets Control ou toute autre entité gouvernementale qui impose des contrôles aux exportations et des sanctions commerciales (« Législation sur les exportations ») et (b) ne pas directement ou indirectement exporter, réexporter ou de quelque façon que ce soit fournir le Programme à une entité visée par des sanctions ou négocier, financer ou de quelque façon que ce soit faciliter une transaction qui viole la Législation sur les exportations. Le Client déclare qu'il n'est pas une entité visée par des sanctions et qu'il n'a pas l'interdiction d'utiliser le Programme et/ou d'acheter ou de détenir une licence pour le Logiciel et la Documentation associés en vertu de la Loi en vigueur, ce qui inclut la Législation sur les exportations, et déclare en outre que l'acceptation de ces Conditions ne violera pas la Législation sur les exportations.
4. Titre/propriété, Confidentialité, Propriété intellectuelle, Technologie de tiers et Licence des données du client.
 - a. **Titre/propriété.** Le Client accepte que, à l'exception de la Licence, il n'a et n'obtiendra aucun droit, titre ou intérêt dans ou relatif au Programme. Le Programme, le logiciel et la documentation associés, les données d'Ecolab, les informations et le contenu (tels que définis ci-dessous), tous les droits de propriété intellectuelle des présentes et liés aux présentes, ainsi que tous les droits de propriété intellectuelle liés à la technologie utilisée dans la fourniture du Programme sont et resteront à tout moment, la propriété exclusive et unique d'Ecolab, des tiers, des agents et preneurs de licence liés, le cas échéant. Tous les droits non expressément octroyés dans les présentes sont réservés et conservés par Ecolab et ses tiers, filiales, agents et preneurs de licence. Aucun droit de propriété intellectuelle, aucune autre forme et aucun autre type de droits ou de licence n'est octroyé à aucun moment au Client ou n'est attribué, octroyé ou transféré au Client, à ses collaborateurs, filiales, utilisateurs autorisés, agents ou sous-traitants indépendants ou à toute autre partie que ce soit par préclusion, implication ou de quelque façon que ce soit.
 - b. **Confidentialité et propriété intellectuelle d'Ecolab.** Le Client accepte que le Programme, le Logiciel et la Documentation d'Ecolab, les plans d'affaires, les secrets commerciaux, les découvertes, les idées, les conceptions, les dessins, les spécifications, les techniques, les modèles, les données, le code, les programmes, les processus, les listes, le savoir-faire, les plans marketing, les informations des clients, les informations financières et techniques et toute autre information connue ou devant être connue comme étant confidentielle ou désignée comme étant confidentielle par Ecolab (collectivement, les « Informations confidentielles ») sont des Informations confidentielles d'Ecolab. Le Client ne divulguera pas ces Informations confidentielles ni leur utilisation à des tiers et n'utilisera ces Informations confidentielles à aucunes autres fins que celles autorisées par les présentes. À l'exception de certaines Données du Client décrites dans les présentes, la totalité du matériel inclus dans le Programme, notamment (sans s'y limiter) le texte, le logiciel, les scripts, les graphiques, les photos, les sons, la musique, les vidéos, les fonctionnalités interactives, etc. (« Contenu ») appartient ou sont sous licence d'Ecolab, soumis à des copyrights et d'autres Droits de Propriété Intellectuelle en vertu des lois des États-Unis et étrangères et des conventions internationales. Le Contenu du Programme ne peut pas être utilisé, copié, reproduit, distribué, transmis, diffusé, affiché, vendu, fourni sous licence ou de quelque façon que ce soit exploité à quelque autre fin que ce soit sans notre consentement écrit préalable. Le Client et Vous ne devez contester ou assister aucun tiers dans un différend ou contester la propriété de ces droits par Ecolab ou ses preneurs de licence ou la validité ou l'applicabilité de ces droits.
 - c. **Technologie de tiers.** Le logiciel fourni au Client par Ecolab peut inclure un logiciel, du contenu, des données ou d'autres matériaux, notamment la documentation connexe, qui

appartiennent à des personnes autres qu'Ecolab et qui sont fournis au Client à des conditions qui sont supplémentaires à et/ou différentes de celles contenues dans ces conditions (la « Technologie de tiers »). L'utilisation de ce logiciel, ce contenu, ces données ou ces matériaux est réputée constituer l'acceptation des conditions supplémentaires applicables à la Technologie de tiers. Toute violation par le Client de toute licence de Technologie de tiers constitue également une violation de ces Conditions.

- d. **Licence des données du client.** Le client possède et conserve tous les droits, titres et intérêts dans les Données du client. Sous condition des présentes Conditions, le Client octroie à Ecolab et à ses filiales une licence perpétuelle, non exclusive, mondiale, sans droit d'auteur, transférable, avec possibilité de sous-licence pour utiliser, copier, stocker, traiter, manipuler, modifier, changer, configurer, exécuter, afficher et transmettre les Données du Client si nécessaire pour fournir le Programme au Client. Le Client octroie à Ecolab un droit irrévocable, non exclusif, mondial, sans droit d'auteur, transférable, avec possibilité de sous-licence et perpétuel d'agréger les Données du Client avec les données d'autres clients et d'utiliser de quelque manière que ce soit les Données du Client anonymisées et agrégées, notamment, sans s'y limiter, dans le but d'améliorer le Programme et de créer des Données dérivées. Le Client déclare et certifie qu'il possède et/ou a tous les droits nécessaires liés aux Données du Client pour octroyer à Ecolab les droits octroyés dans les présentes Conditions.

5. Utilisation des Customer Data et administration du Programme.

- a. **Analyses des services.** Sans limiter les droits de propriété des Données du Client Ecolab aura le droit : (i) de compiler des statistiques et d'autres informations liées à la performance, aux opérations et à l'utilisation de Programme et des Données du Client et (ii) d'utiliser les Données de Programme et les Données du Client sous forme agrégée à des fins de gestion de la sécurité et des opérations, pour créer des analyses statistiques, à des fins de recherche et développement et pour intégrer les Données du Client à des ensembles de données agrégées et anonymisées dans le but d'améliorer et de commercialiser des produits, des logiciels, des technologies et des services d'Ecolab (les clauses (i) et (ii) sont collectivement appelées « Analyses des services »). Ecolab possède et conserve tous les droits, titres et intérêts de ces analyses des services et prendra des mesures raisonnables pour ne pas y intégrer les Données du Client d'une façon qui permettrait d'identifier le client. En outre, le Client accepte qu'Ecolab possède et conserve tous les droits, titres et intérêts des Données dérivées et en découlant.
- b. **Surveillance du Programme.** Ecolab peut utiliser des outils, scripts, logiciels et services (collectivement dénommés les « Outils ») pour surveiller et administrer le Programme et aider à résoudre les demandes de service du Client. Les informations collectées par les Outils peuvent également être utilisées pour aider à gérer le portefeuille de produits et de services d'Ecolab, pour aider Ecolab à traiter les manquements de ses offres de produits et de services et pour gérer les licences et le Programme.
- c. **Prestataires de services tiers.** Ecolab travaille avec d'autres entreprises qui l'aident à fournir des produits et des services, notamment des modifications et des mises à jour de ces derniers, au Client, comme des fabricants tiers, des fournisseurs de logiciels tiers, des fournisseurs de service d'hébergement dans le cloud, des transporteurs de marchandises et des entreprises de traitement de cartes de crédit. Ecolab peut partager certaines informations avec ces entreprises dans ce but, notamment des informations concernant l'utilisation du Programme par le Client.

6. Assistance au Client.

- a. **Internet.** Le Client accepte qu'Ecolab n'est pas responsable des retards, défauts de livraison ou autres dommages découlant de l'accès à Internet du Client ou des Utilisateurs autorisés du Client. Cet accès est de la responsabilité du Client ou de chaque Utilisateur autorisé.

- b. **Mises à jour du système.** Ecolab se réserve le droit, à sa seule discrétion, d'apporter toutes les améliorations ou modifications au Programme qu'il juge nécessaires ou utiles pour : (a) entretenir ou améliorer (i) la qualité ou la fourniture du Programme, (ii) la force concurrentielle ou sur le marché du Programme ou (iii) la rentabilité ou les performances du Programme ou (b) pour se conformer à la Législation en vigueur. Si des mises à jour ou améliorations fonctionnelles sont considérées, à la seule discrétion d'Ecolab, comme des nouveaux produits relatifs au Programme, Ecolab peut avertir le Client de l'existence de ces nouveaux produits et de leur coût si le Client choisit de les intégrer au Programme. Ecolab a le droit de facturer, et le Client devra payer, tous les frais de mise à niveau raisonnables. Nonobstant ce qui précède, Ecolab n'est pas obligé de mettre à jour, de mettre à niveau, de perfectionner ou d'améliorer le Programme.
 - c. **Entretien programmé.** L'entretien programmé du système aura lieu pendant une fenêtre d'entretien normale. Pendant cette période, le Programme sera indisponible. Un entretien d'urgence peut être requis à d'autres moments en cas d'incident ou de circonstances exigeant une attention immédiate en dehors de l'entretien normalement programmé du système.
 - d. **Performances et disponibilité du Programme.** Ecolab ne fait aucune déclaration, n'accorde aucune garantie ou assurance au Client ou à vous concernant la fiabilité ou la disponibilité du Programme. En outre, Ecolab décline toute responsabilité en cas de retard ou de défaut dans la fourniture de temps à autre du Programme et tout temps d'arrêt imprévu causé par, mais en aucun cas limité à, des circonstances indépendantes du contrôle raisonnable d'Ecolab et/ou des événements suivants peut se produire : (a) Toute violation par le Client ou tout Utilisateur autorisé d'une disposition des présentes Conditions, (b) l'incompatibilité du matériel ou du logiciel du Client ou de l'Utilisateur autorisé avec le Programme, (c) des performances mauvaises ou inadaptées du réseau, du matériel ou d'autres systèmes, notamment la connexion à Internet, du Client ou de l'Utilisateur autorisé, (d) des défaillances du matériel du Client ou de l'Utilisateur autorisé, (e) une force majeure (y compris telle qu'elle peut être définie dans les T&C du Programme), (f) un défaut, une interruption, une panne ou tout autre problème lié au logiciel, au matériel, au système, au réseau, aux installations ou toute autre question non fournie par Ecolab en vertu des T&C du Programme ou (g) la désactivation, la suspension ou la cessation du Programme (un temps d'arrêt découlant des événements cités de (a) à (g) du présent paragraphe est dénommé « Temps d'arrêt imprévu »). En cas de Temps d'arrêt imprévu, la seule obligation d'Ecolab sera de faire les efforts commercialement raisonnables pour résoudre le problème et rétablir l'accès au Programme. Ecolab peut avertir le Client de tout Temps d'arrêt imprévu et fournir des mises à jour relatives au rétablissement de l'accès au Programme à la suite de tout Temps d'arrêt imprévu dans la mesure des informations dont dispose Ecolab.
7. Utilisations interdites. En plus des utilisations interdites de quelque façon que ce soit par Ecolab, ces Conditions ou la Législation en vigueur, Vous ne devez pas et ne devez autoriser aucun tiers à faire ce qui suit :
- a. Utiliser le Programme dans un but autre que l'Emploi prévu ou de quelque manière que ce soit en dehors de la portée de la licence définie dans les T&C du Programme, ce qui inclut, sans s'y limiter, l'utilisation du Programme dans le cadre du fonctionnement d'un bureau de service, de multipropriété en temps partagé ou de quelque manière que ce soit pour le bénéfice de tiers.
 - b. Copier ou distribuer le Programme, tout Logiciel ou toute Documentation sans l'approbation écrite préalable d'Ecolab ou modifier ou supprimer tout avis de copyright ou d'exclusivité du Programme ou du Contenu.
 - c. Contourner, désactiver ou de quelque façon que ce soit interférer avec les fonctionnalités liées à la sécurité du Programme ou les fonctionnalités qui empêchent ou limitent l'utilisation ou la

copie du Contenu ou appliquent des limites à l'utilisation du Programme ou du Contenu qu'il contient.

- d. **Download, avoir accès, utiliser ou enregistrer le Programme si vous avez moins de dix-huit (18) ans.**
 - e. **Accéder au Programme, l'utiliser par des moyens artificiels ou d'une façon qui, à la seule discrétion d'Ecolab, infligerait une charge excessive au matériel ou au logiciel d'Ecolab ou de ses fournisseurs.**
 - f. **Divulguer des informations ou des analyses relatives à la qualité ou aux performances du Programme.**
 - g. **Télécharger ou transmettre : (i) le Contenu ou les données d'un Utilisateur si cela viole ou enfreint les droits de quelque partie que ce soit, notamment, mais sans s'y limiter, tout droit de brevet, copyright, de marque commerciale, de secret commercial ou tous autre droit ou exclusivité d'Ecolab ou d'un tiers, (ii) le Contenu ou les données d'un Utilisateur qui sont, ou qu'Ecolab considère comme étant illégaux, illicites, menaçants, obscènes, diffamatoires, dénigrants, blasphèmes, nocifs, abusifs, offensants d'un point de vue racial ou ethnique, qui constituent du harcèlement, sont humiliants, constituent une violation de la vie privée ou des droits de publicité, sont de quelque manière que ce soit répréhensibles ou violent de quelque façon que ce soit les droits d'Ecolab ou d'un tiers ou (iii) tout code d'invalidation (défini comme le code informatique conçu pour interférer avec le fonctionnement normal du Programme ou du matériel ou du logiciel d'Ecolab ou d'un tiers) ou toute routine du programme, dispositif ou fonctionnalité non divulguée, notamment, mais sans s'y limiter, une bombe à retardement, un virus, un blocage logiciel, un dispositif de blocage logiciel, un programme malveillant, un ver, un cheval de Troie ou une trappe conçus pour supprimer, désactiver, débrancher, interférer avec ou de quelque façon que ce soit nuire au Programme ou au matériel ou logiciel d'Ecolab ou d'un tiers.**
 - h. **Utiliser le Programme pour évaluer, surveiller ou tester la disponibilité ou les performances ou toute autre utilisation concurrentielle, notamment, mais sans s'y limiter, la création de programmes, de produits, de services, de technologies ou de logiciels similaires en substance au Programme.**
 - i. **Modifier, adapter, altérer, désassembler, décompiler, décoder, traduire ou convertir dans un format lisible par un humain ou procéder à une ingénierie inversée de la totalité ou d'une partie du Programme ou d'un Logiciel ou tenter de reconstruire ou de déduire un code source (ou des idées, algorithmes, structures ou organisations sous-jacents), modifier ou créer un travail dérivé du Programme par quelque moyen que ce soit.**
 - j. **Utiliser ou accéder à des données, du contenu ou du matériel à quelque fin que ce soit ou de quelque manière que ce soit autre que le visionnage en temps réel (qui interdit, par exemple, les captures d'écran, le téléchargement et le stockage), sauf autorisation expresse des fonctionnalités du Programme.**
 - k. **Avoir toute autre conduite qui limite ou empêche qui que ce soit d'utiliser ou d'apprécier le Programme ou qui, tel que déterminé par Ecolab, peut nuire à Ecolab ou aux utilisateurs du Programme ou les exposer à des responsabilités.**
- 8. Durée.** Ces Conditions prennent effet à la date à laquelle vous accédez ou utilisez pour la première fois le Programme et est en vigueur tant que vous avez accès au Programme. Votre utilisation d'une Offre

conformément aux Conditions de l'Offre en vigueur peut préciser une durée d'utilisation différente pour votre utilisation de cette Offre.

- 9.** Résiliation. Ces Conditions peuvent être résiliées : (i) par Ecolab avec un préavis écrit de sept (7) jours au Client pour quelque raison que ce soit ou sans raison, (ii) par Ecolab immédiatement en cas de violation de votre part ou de la part du Client de la confidentialité ou des dispositions de la licence relatives aux présentes Conditions ou (iii) par Ecolab en cas de violation de ces Conditions de votre part ou de la part du Client qui n'a pas été résolue trente (30) jours après l'avis écrit au Client. À la date de prise d'effet de la résiliation des présentes Conditions, Ecolab cessera immédiatement de fournir le Programme et tous les droits d'utilisation octroyés au Client en vertu de ces Conditions, notamment, mais sans s'y limiter, la Licence, qui cessera automatiquement sans autre action de la part d'Ecolab, à condition cependant que la résiliation des présentes Conditions mette fin aux Conditions de toutes les Offres, mais la résiliation d'une Offre spécifique conformément aux Conditions correspondant à ladite Offre ne met fin qu'à votre utilisation de cette Offre et pas aux autres Offres ou aux présentes Conditions. Si ces Conditions sont résiliées, Ecolab fournira au Client une possibilité raisonnable de supprimer les Données du Client aux frais du Client, à condition que, si le Client ne supprime pas ces Données dans un délai raisonnable, qui ne dépasse pas soixante (60) jours après ladite résiliation, Ecolab puisse conserver ou détruire les Données du Client sans responsabilité à ce sujet. Ladite résiliation ne libérera pas le Client de ses obligations en vertu des présentes Conditions concernant le paiement de tous les frais et autres dépenses accumulés jusqu'à la date de résiliation incluse ou que le Client a accepté de payer. Toute obligation de confidentialité en vertu des présentes Conditions ou tout autre droit ou obligation des Parties en vertu des présentes qui, par sa nature, doit survivre à la résiliation ou à l'expiration des présentes Conditions survivra et inclut, sans s'y limiter : Sections 3, 4, 5, 7, 9, 11, 12, 13, 14, 15 et 16.
- 10.** Frais et taxes. Ecolab facturera toujours des frais pour chaque Offre, tels que définis dans le devis contenant les Conditions de l'Offre, l'ordre de travail, la documentation ou toute autre communication de la part d'Ecolab, sur le site Internet d'Ecolab ou la plateforme du Programme. L'abonnement à l'offre concernée se renouvellera automatiquement chaque année à la date anniversaire du premier paiement des frais à Ecolab. Certaines Offres peuvent être rendues disponibles par Ecolab sur la base d'un essai, auquel cas, les conditions de cet essai seront précisées dans les Conditions de l'Offre pour ces Offres. Sauf accord contraire entre les Parties, tous les paiements sont dus dans les trente (30) jours de la date de facturation. Sans préjudice de ses autres droits et recours, si Ecolab ne reçoit pas le paiement dans les 30 jours suivant la date d'échéance, Ecolab peut résilier le Programme et/ou considérer facturer des frais de retard de paiement pour le montant dû à un taux de 1,5 % mensuel ou au taux le plus élevé autorisé en vertu de la Loi en vigueur, le taux le plus élevé étant appliqué. Le Client devra rembourser à Ecolab tous les frais raisonnables inhérents aux procédures engagées pour collecter les arriérés, ce qui inclut, sans s'y limiter, les honoraires d'avocat et les frais des organismes de recouvrement. Ecolab se réserve le droit, à tout moment, de modifier les frais ou de facturer des frais d'utilisation du Programme (ou de commencer à facturer des frais pour des éléments gratuits d'une Offre) à condition que ces modifications ne s'appliquent pas à des frais payés avant le moment de la modification. Nous pouvons facturer au Client des taxes sur les ventes, si elles s'appliquent à une Offre. Le Client aura la responsabilité de tous les autres taxes, prélèvements, droits ou frais similaires.
- 11.** Location et achat de produits. Vous, en votre nom propre, et le Client acceptez les conditions générales suivantes relatives à la location ou à l'utilisation des produits ou de tous autres matériel, pièces et/ou éléments appartenant à Ecolab (« Matériel ») en rapport avec le Programme : (a) Le Matériel restera la seule propriété d'Ecolab, (b) le Client n'utilisera pas le Matériel avec des matériaux et produits autres que ceux recommandés ou approuvés par Ecolab, (c) le Client ne modifiera pas le Matériel et n'autorisera aucun tiers à modifier ou réparer le Matériel sans l'autorisation écrite préalable d'Ecolab, (d) le client assume tous les risques de perte ou de responsabilité découlant de ou relatifs à la possession, l'utilisation ou le fonctionnement du Matériel et devra indemniser, défendre et tenir Ecolab et ses Filiales indemnes de toute Plainte (telle que définie dans les présentes) découlant de la possession et de l'utilisation du Matériel par le Client, sauf si des dommages importants sont causés par la négligence ou la faute intentionnelle d'Ecolab ou de ses Filiales. Lors de la résiliation de ces Conditions par Ecolab ou le Client, sauf accord contraire, le Client devra rendre le Matériel à Ecolab à ses frais dans l'état dans lequel il l'a reçu, sous réserve de l'usure normale. Vous, en votre nom propre et au nom du Client, acceptez d'avertir rapidement Ecolab par écrit de tout dommage, perte ou

destruction du Matériel. Si le Matériel est perdu, endommagé ou détruit, le Client devra payer à Ecolab les frais de remplacement ou de réparation au tarif standard d'Ecolab en vigueur.

12. Exclusion de garanties. LE PROGRAMME VOUS EST FOURNI À VOUS ET AU CLIENT « EN L'ÉTAT », « LÀ OÙ IL SE TROUVE » ET « AVEC SES DÉFAUTS ET DYSFONCTIONNEMENTS » SANS QUELQUE GARANTIE QUE CE SOIT. DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI EN VIGUEUR, ECOLAB DÉCLINE TOUTE GARANTIE, EXPRESSE, STATUTAIRE OU TACITE, NOTAMMENT, SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE, DE TITRE, DE NON-VIOLATION, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER ET TOUTE GARANTIE QUI POURRAIT DÉCOULER DE TOUT ACCORD, EXÉCUTION, UTILISATION OU PRATIQUE COMMERCIALE. ECOLAB NE DONNE AUCUNE GARANTIE ET NE DONNE AUCUNE ASSURANCE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT QUE LE PROGRAMME RÉPONDRA AUX EXIGENCES DU CLIENT, PERMETTRA D'OBTENIR LES RÉSULTATS SOUHAITÉS, SERA COMPATIBLE OU FONCTIONNERA AVEC D'AUTRES LOGICIELS, APPLICATIONS, SYSTÈMES OU SERVICES, FONCTIONNERA SANS INTERRUPTION, RÉPONDRA AUX NORMES DE PERFORMANCE OU DE FIABILITÉ OU SERA LIBRE D'ERREURS OU QUE TOUTE ERREUR OU TOUT DÉFAUT POURRONT ÊTRE OU SERONT CORRIGÉS.

13. Limites de responsabilité.

a. **VOUS ET LE CLIENT UTILISEZ LE PROGRAMME À VOS PROPRES ET À SES PROPRES RISQUES. SAUF DISPOSITION LEGISLATIVE CONTRAIRE D'ORDRE PUBLIC, LE CLIENT SERA LE SEUL RESPONSABLE DE (ET ECOLAB DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ) TOUTE PERTE, TOUTE RESPONSABILITÉ ET TOUS DOMMAGES DÉCOULANT DE VOTRE UTILISATION DU PROGRAMME ET DE CELLE DU CLIENT, NOTAMMENT, MAIS SANS S'Y LIMITER, DE TOUTE BLESSURE PERSONNELLE ET DE TOUS DOMMAGES À LA PROPRIÉTÉ (NOTAMMENT, SANS S'Y LIMITER, TOUS DOMMAGES OU PERTES DES SYSTÈMES INFORMATIQUES, LOGICIELS, SYSTÈMES DE TRAITEMENT DE L'EAU, SYSTÈMES DE CHAUFFAGE ET DE REFROIDISSEMENT ET TOUS LES AUTRES ACTIFS, PROPRIÉTÉS OU ÉLÉMENTS DU CLIENT SUR LE SITE).**

b. **SAUF INTERDICTION OU RESTRICTION DE LA LOI, LA RESPONSABILITÉ AGRÉGÉE CUMULÉE D'ECOLAB, DE SES FILIALES ET DE SES ET LEURS PRENEURS DE LICENCE RESPECTIFS RELATIVE À DES PLAINTES DÉCOULANT DE OU EN RAPPORT AVEC LES PRÉSENTES CONDITIONS NE DÉPASSERA PAS LES FRAIS AGRÉGÉS PAYÉS PAR LE CLIENT À ECOLAB AU COURS DE LA PÉRIODE DE SIX MOIS CONSÉCUTIFS PRÉCÉDANT LA DATE DE LADITE PLAINTÉ.**

c. **SAUF INTERDICTION OU MODIFICATION DE LA LOI ET À D'UNE FAUTE GRAVE ET INTENTIONNELLE ET D'UNE FRAUDE, NI ECOLAB NI SES FILIALES NI L'UN DE SES PRENEURS DE LICENCE RESPECTIFS NE SERONT RESPONSABLES VIS-À-VIS DE VOUS OU DU CLIENT POUR TOUT DOMMAGE INDIRECT, ÉCONOMIQUE, CONSÉCUTIF, ACCESSOIRE, EXEMPLAIRE, PUNITIF OU SPÉCIAL, DIRECT OU INDIRECT, OU PERTE DE PROFIT, PERTE DE REVENUS PROFESSIONNELS OU DE BÉNÉFICE, PERTE D'UTILISATION, PERTE OU CORRUPTION DES DONNÉES, PERTE D'ÉCONOMIES, PERTES DUES AU COÛT DU CAPITAL, NON-RÉALISATION DES ÉCONOMIES PRÉVUES, RETARD, PERTE OU INTERRUPTION DU SERVICE, DÉFAUT DU SYSTÈME OU DE SERVICE DU SYSTÈME, DYSFONCTIONNEMENT OU ARRÊT OU UTILISATION, INTERRUPTION, RETARD OU INCAPACITÉ À UTILISER LE PROGRAMME OU MANQUEMENT DANS LE TRANSFERT, LA LECTURE OU LA TRANSMISSION D'INFORMATIONS, DÉFAUT DANS LA MISE À JOUR OU LA FOURNITURE DES INFORMATIONS CORRECTES, INCOMPATIBILITÉ DU SYSTÈME OU FOURNITURE D'INFORMATIONS DE COMPATIBILITÉ INCORRECTES OU VIOLATION DE LA SÉCURITÉ DU SYSTÈME, DÉCOULANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT DE OU EN RAPPORT AVEC LE PROGRAMME**

OU LES ACTIONS EN VERTU DES CONDITIONS, QUE CES DOMMAGES PUISSENT OU NON AVOIR ÉTÉ RAISONNABLEMENT PRÉVUS OU SI LEUR PROBABILITÉ A ÉTÉ DIVULGUÉE À ECOLAB ET, PEU IMPORTE SI UNE PLAINTÉ SE BASE SUR UN CONTRAT, UNE GARANTIE, UN DÉLIT (NOTAMMENT LA NÉGLIGENCE ET LA RESPONSABILITÉ STRICTE), UNE VIOLATION D'UNE LOI RELATIVE AUX PRATIQUES COMMERCIALES INJUSTES OU TROMPEUSES EN VIGUEUR OU TOUT AUTRE PRINCIPE JURIDIQUE OU ÉQUITABLE.

14. Indemnité.

- a. **Le Client défendra, indemnisera et tiendra indemne Ecolab et ses Filiales ainsi que ses et leurs responsables, directeurs, collaborateurs et représentants, de et contre toutes les plaintes, jugements, dommages, responsabilités, actions, demandes, coûts, frais et pertes, notamment, mais sans s'y limiter, les honoraires raisonnables d'avocat et les coûts connexes (« Plaintes ») découlant de, naissant de ou en lien avec ou liés à : (i) l'utilisation ou la mauvaise utilisation du Programme, du matériel ou des informations connexes par le Client, ses Utilisateurs autorisés ou ses Filiales et vous ou (ii) la violation de toute Législation en vigueur par le Client, ses Filiales, ses Autorisateurs autorisés ou tout autre tiers au nom du Client. Les obligations du Client en vertu de la présente Section 14 ne s'appliqueront pas dans la mesure où les plaintes sont le résultat de la faute grave ou intentionnelle d'Ecolab. Ecolab avertira rapidement le Client par écrit de la plainte correspondante et permettra au Client d'enquêter, de résoudre, de défendre et uniquement de contrôler la défense ou la résolution, à condition que ladite résolution n'impose aucune obligation à Ecolab. Ecolab coopérera de façon raisonnable, aux frais du Client, à l'enquête et à la défense de ces questions. Ecolab aura le droit, mais pas l'obligation, d'être représenté par un avocat de son choix et à ses propres frais.**
- b. **Si une plainte crédible est déposée par un tiers affirmant que le Programme ou une partie de celui-ci enfreint un brevet, un copyright, une marque commerciale ou détourne un secret commercial, à la réception de l'avis écrit immédiat du Client concernant ladite Plainte, Ecolab aura la possibilité, à sa seule discrétion, de (i) remplacer ledit Programme par un logiciel qui n'entraîne aucune infraction, (ii) modifier ledit Programme pour supprimer l'infraction ou (iii) supprimer ledit Programme et rembourser le Client de tous les frais applicables payés à Ecolab après déduction de frais appropriés en fonction de l'utilisation du Programme par le Client avant sa suppression. Ce qui précède est votre seule solution et la seule solution du Client et la seule responsabilité d'Ecolab en cas de plainte de violation de tiers sur la base du Programme. Ce qui précède ne s'applique pas en cas de Plainte découlant de (a) un Programme qui a été altéré ou modifié par une partie autre qu'Ecolab ou (b) l'utilisation d'un Programme en association avec un autre produit, matériel ou d'autres matériaux non fournis directement par Ecolab. Nonobstant toutes dispositions contraires des présentes, Ecolab ne sera nullement responsable de toute Plainte basée sur ou liée à : (i) les Données du Client telles que fournies ou rendues disponibles par le Client, (ii) toute modification du Programme non autorisée par écrit par Ecolab ou (iii) l'utilisation du Programme d'une façon autre que conformément à ces Conditions.**

- 15. Cession.** Le Client n'attribuera pas ou ne transférera de quelque façon que ce soit aucun de ses droits, ne déléguera ou ne transférer de quelque façon que ce soit aucune de ses obligations ou performances en vertu des présentes Conditions, que ce soit volontairement, involontairement, en vertu de la loi, d'une fusion, d'un changement de contrôle, d'une consolidation, d'une réorganisation ou de quelque façon que ce soit, sans le consentement écrit préalable d'Ecolab, qu'Ecolab peut donner ou refuser à sa seule discrétion. Aucune

délégation ni aucun transfert ne libérera le Client de ses obligations ou performances en vertu des présentes Conditions. Ecolab peut attribuer la totalité ou une partie de ces Conditions sans le consentement du Client.

16. Généralités.

- a. **Vous acceptez que toutes vos déclarations et garanties avec des engagements ou obligations que vous avez assumées dans les présentes Conditions doivent être réalisées conjointement et solidairement avec le Client.**
- b. **Ni vous ni le Client, d'une part, ni Ecolab d'autre part, ne seront responsables vis-à-vis de l'autre Partie pour toute perte ou tout dommage découlant de tout retard ou défaut dans l'exécution de la totalité ou d'une partie de ces Conditions si ce délai ou ce manquement est causé, en totalité ou en partie, par des événements, des circonstances ou des causes au-delà du contrôle raisonnable et sans négligence grave de la Partie concernée (chaque événement sera dénommé « Force majeure »). Ces événements et circonstances incluent, sans s'y limiter, des causes de force majeure, des grèves, des lockouts, des émeutes, des actes de guerre, des tremblements de terre, des incendies, des pandémies et des explosions. Pour dissiper tout doute, l'incapacité du Client à payer les frais applicables à Ecolab pour quelque raison que ce soit ne constituera pas un cas de Force majeure.**
- c. **Ces Conditions seront régies et s'entendent comme suit : (i) si Ecolab ou ses Filiales facturent le Client pour tout Programme et se trouvent aux États-Unis, les lois de l'état du Minnesota prévaudront sans égard à tout conflit de lois, règlements, dispositions ou statuts, (ii) si la Filiale d'Ecolab, qui facture au Client tout Programme, se trouve en dehors des États-Unis, les lois de la juridiction dans laquelle la filiale locale d'Ecolab se trouve prévaudront. Si un différend découlant des présentes Conditions entraîne un contentieux, la Partie qui n'aura pas obtenu gain de cause payera les frais du tribunal et les honoraires d'avocat raisonnables de la Partie qui aura obtenu gain de cause. Les Parties acceptent que la juridiction exclusive pour la résolution de tout différend découlant de ou en lien avec ces conditions sera (i) les tribunaux compétents de l'état du Minnesota où Ecolab ou sa Filiale facture au Client s'ils se trouvent aux États-Unis et, (ii) si la filiale d'Ecolab qui facture au Client se trouve en dehors des États-Unis, les tribunaux compétents de la juridiction dans laquelle la Filiale d'Ecolab se trouve. Les Parties conviennent que la Convention des Nations unies sur les contrats de vente internationale de marchandises ne s'applique pas à ces Conditions.**
- d. **Avis à Ecolab : Tous avis ou autre communication en vertu des présentes seront remis par écrit à Ecolab à 1 Ecolab Place, St. Paul, Minnesota, 55102 USA. À l'attention de : Avocat général, à l'adresse DigitalAgreements@ecolab.com ou à toute autre adresse fournie par Ecolab au client par écrit. Ces avis seront réputés avoir été remis lorsque (a) ils sont remis en personne, (b) ils sont envoyés par recommandé (accusé de réception exigé), (c) ils sont envoyés par télégramme, télex ou e-mail (avec accusé de réception dans tous les cas) ou (d) ils sont envoyés par un service de courrier aérien reconnu. Avis au Client : Ecolab peut envoyer un avis au Client par des moyens électroniques, que ce soit par le Programme ou par e-mail. Les avis envoyés par e-mail seront réputés avoir été reçus lorsque Ecolab envoie l'e-mail et les avis envoyés par le Programme seront réputés avoir été reçus lorsqu'ils ont été publiés. Si Ecolab envoie un avis par e-mail, il doit utiliser l'adresse e-mail associée à votre Compte.**
- e. **Les Parties conviennent que les présentes Conditions peuvent être modifiées à tout moment par Ecolab par le biais de la publication d'une version révisée sur le site Internet d'Ecolab (et avec un lien adéquat sur la page de connexion du Programme et d'autres pages sur lesquelles ces Conditions apparaissent auparavant) ou de quelque autre façon que ce soit en vous remettant une notification conformément à la Section 16(d) ci-dessus. Les Conditions modifiées entreront en vigueur, sauf accord contraire dans les présentes Conditions, lors de leur publication ou, si Ecolab en avertit le Client par une autre méthode, de la façon définie dans le message. En poursuivant l'utilisation du Programme après la date de prise d'effet des**

amendements ou modifications de ces Conditions, le Client accepte d'être lié aux Conditions modifiées.